

## LA LOI A-T-ELLE ÉTÉ ABROGÉE ?

La question de savoir si la loi a été abrogée a déjà été résolue partiellement. Existe-t-il une déclaration de la bouche de Christ qui répond Lui-même à la question ? C'est important, cela doit être clair pour tous de savoir si la loi a été abrogée ou modifiée, car nous sommes vides ou n'avons aucun argument fondé sur une loi annulée. Si d'autre part, la loi n'a pas été modifiée, même dans le plus petit détail, nous avons donc toutes les raisons de mettre l'accent sur les Dix Commandements et de les considérer comme liés ensemble. Par conséquent, nous demandons à Christ : La loi des Dix Commandements a-t-elle été abrogée ou modifiée ?

*God's Holy Day By M.L. Andreasen*

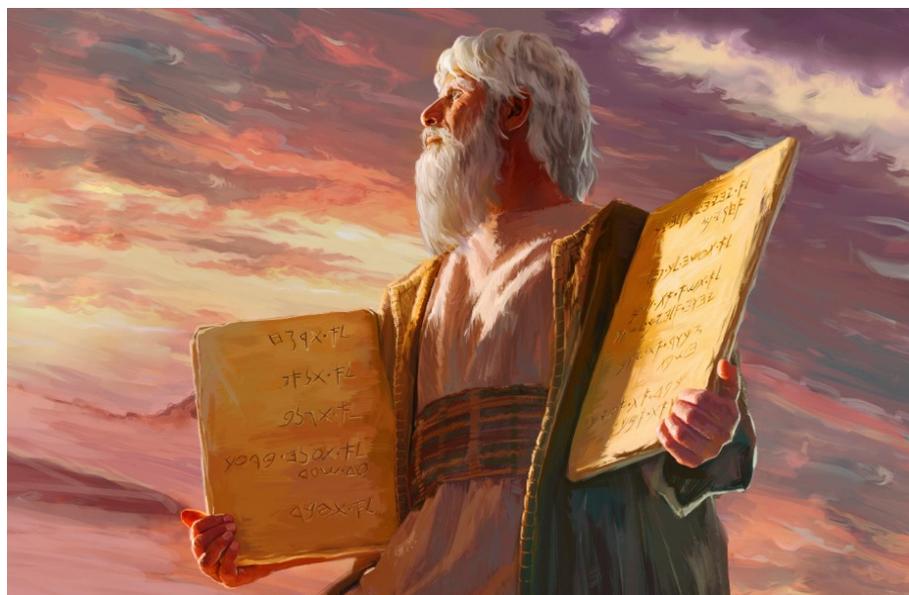
La réponse arrive directement : « Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu pour détruire, mais pour accomplir. Car en vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera pas de la loi jusqu'à ce que tout ne soit accompli. Quiconque violera l'un de ces plus petits commandements, et enseignera aux hommes [à faire] ainsi, sera appelé le plus petit dans le royaume du ciel ; mais quiconque [les] pratiquera et les enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume du ciel ». (Matthieu 5.17-19).

Ces paroles sont familières. Elles sont compréhensibles. Ici, Christ nous dit que pas un seul iota ou un seul trait de lettre, pas la plus petite parole ou lettre, n'a été modifiée. Les mots ne pourraient rendre cela plus clair.

Les apôtres approuvent ces propos. Nous citons Paul, Jean et Jacques.

« Annulons-nous donc la loi par la foi ? À Dieu ne plaise oui, nous établissons la loi ». (Romains 3.31).

« Et il est la propitiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour les péchés du monde entier. Et par ceci nous savons que nous le connaissons, si nous gardons ses commandements » (1 Jean 2.2-3).



« Par ceci nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, quand nous aimons Dieu, et gardons ses commandements. Car c'est ici l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements ; et ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jean 5.2-3).

« Mais celui qui aura plongé son regard dans la loi parfaite, [celle] de liberté, et qui continue en elle, n'étant pas un auditeur oublieux, mais un exécuteur d'œuvre, cet homme sera béni dans son action ». (Jacques 1.25)

« Si vous accomplissez la loi royale, selon l'écriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien ; Mais si vous faites

distinction de personnes, vous commettez un péché, et êtes convaincus par la loi comme transgresseurs. Car quiconque gardera toute la loi, et cependant trébuchera en un seul *point*, il est coupable de tous. Car celui qui a dit : Tu ne commettras pas d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras pas. Or si tu ne commets pas d'adultère, mais que tu tues, tu es un transgresseur de la loi. Ainsi parlez et ainsi agissez comme ceux qui seront jugés par la loi de [la] liberté ». (Jacques 2.8-12).

À partir de cela, il est clair que les apôtres n'avaient aucune idée d'un quelconque changement de la loi ; ils se tenaient là où Christ s'était tenu.

### DANS CE NUMERO

### LA LOI A-T-ELLE ÉTÉ ABROGÉE ?

LE DROIT DE CHANGER LE SABBAT

LES DÉCLARATIONS DE LA  
PAPAUTÉ

LES DÉCLARATIONS PROTESTANS

## LE DROIT DE CHANGER LE SABBAT

*God's Holy Day By M.L. Andreasen*

Voici la deuxième question que nous considérerons : Dieu savait-il qu'une puissance devait se lever et qu'elle proclamerait le droit de changer les commandements de Dieu ? Si oui, Dieu ne devrait-Il pas avertir Son peuple ; n'aurait-Il pas du dire quelque chose à ce propos dans la Bible, afin que nous puissions savoir qu'Il n'a pas été pris par surprise mais savait que cela devait arriver et avait prévu cela ?

Répondre à cette question signifie « Dieu connaît-Il le futur ? Et Il savait les déclarations de la Papauté visant à changer la loi de Dieu. Une autre réponse est que Dieu a révélé ce plan audacieux dans la Bible, bien avant que Christ ne vienne dans ce monde.

Premièrement, peut-être que nous devrions établir la question : est-ce que l'Église Catholique Romaine fit la déclaration qu'elle a le pouvoir de changer la loi de Dieu et en particulier, le droit de changer le jour du sabbat ? Ceci, bien sûr, est une revendication énorme mais une revendication blasphématoire. Nous avons noté précédemment que Christ dit qu'Il est le Seigneur du sabbat, indiquant clairement

par là qu'Il nie le droit à quiconque de toucher au sabbat. Il savait qu'il s'élèverait des hommes qui déclareraient avoir le pouvoir de changer les ordonnances de Dieu. En disant qu'« Il est le Seigneur du sabbat », Il prive tout homme le droit d'y toucher d'aucune façon.

Il n'existe probablement aucun témoignage plus convaincant concernant la culpabilité d'une personne que la confession de la personne impliquée. En obtenant une telle confession, il ne doit y avoir bien entendu aucune contrainte, ce doit être un acte

libre, qui n'a pas été provoqué par ou sous la contrainte. Si une personne qui avait l'utilisation de ses facultés est accusée d'un crime, et de sa propre volonté confesse sa responsabilité dans la transgression, toutes les raisons sont réunies pour accepter la véracité de son témoignage.

Par conséquent, nous allons poser la question à l'Église Catholique Romaine, certaines questions bien précises ou plutôt et mieux nous laisserons l'église poser ses propres questions et y répondre.



## LES DÉCLARATIONS DE LA PAPAUTÉ

« **Question** : **Quel est le jour du sabbat ?** »

« **Réponse** : Samedi est le jour du sabbat »

« **Question** : **Pourquoi observons-nous le dimanche à la place du samedi ?** »

« **Réponse** : Nous observons le dimanche au lieu du samedi parce que l'Église Catholique (lors du concile de Laodicée en l'an 336 après JC) a transféré la solennité du samedi au dimanche » - **Révérend Peter Geiermann, C.S.S.R., The Convert's Catechism of Catholic Doctrine (1946).**

« **Question** : **L'Église (Catholique) a-t-elle le pouvoir d'apporter des modifications dans les commandements de Dieu ?** »

« **Réponse** : « À la place du septième jour, et d'autres fêtes désignées dans l'Ancienne loi, l'Église a prescrit les dimanches et les jours saints pour être mis à part pour l'adoration à Dieu ; et nous sommes obligés de garder ceux-ci par suite du commandement de Dieu, à la place de l'ancien sabbat ». **RT. Révérend Dr Challoner, Catholic Christian Instructed, p. 211.**

« Ensuite, nous catholiques, avons précisément la même autorité pour garder le dimanche saint, au lieu du samedi, comme nous avons pour chaque autre article de notre credo, à savoir, l'autorité de 'l'église du Dieu vivant, le pilier et fondement de la vérité' (1 Timothée 3.15). Alors que vous qui êtes Protestants n'avez aucune autorité pour faire cela, car il n'existe aucune autorité pour cela dans la Bible, et vous ne permettrez pas qu'il puisse y avoir une autorité pour cela nulle part ailleurs. Vous et nous en fait, suivons la tradition à ce sujet, mais

## LES DÉCLARATIONS DE LA PAPAUTÉ (SUITE)

nous la suivons, croyant qu'elle doit être une partie de la parole de Dieu, et l'Église doit être son gardien et son interprète désignée divinement. Vous la suivez et la dénoncez tout le temps comme un guide faillible et perfide qui souvent 'rend les commandements sans effet' ». *A Question for all Bible Christians* » - *Clifton Tracts, vol 4, p. 15.*

« **Question** : **Avez-vous une autre façon de prouver que l'Église a le pouvoir d'instituer les fêtes de précepte ?** »

« **Réponse** : Si elle n'avait pas eu un tel pouvoir, elle n'aurait pas pu faire ce qu'elle a fait, ce avec quoi tous les théologiens modernes s'accordent. Elle ne pourrait pas substituer l'observation du dimanche, le premier jour de la semaine pour l'observation du samedi le septième jour, un changement pour lequel il n'existe aucune autorité scripturaire ». *Reverend Stephen Keenan, A Doctrinal Catechism (1851) p. 174.*

« **Question** : **Par qui a-t-il été changé ?** »

« **Réponse** : les gouverneurs de l'Église, les apôtres, qui le gardèrent également. Par St Jean qui était ravi en esprit le Jour du Seigneur (qui était le dimanche). Apocalypse 1.10

« **Question** : **Comment pouvez-vous que l'Église a le pouvoir d'ordonner des fêtes et des jours saints ?** ».

« **Réponse** : Par l'acte même de modifier le sabbat au dimanche, ce que les Protestants permettent, et par conséquent ils se contredisent eux-mêmes, en observant de façon stricte le dimanche, et en brisant (*ou en ne respectant pas*) la plupart des autres fêtes ordonnées par la même Église.

« **Question** : **Comment prouvez-vous cela ?** »



« **Réponse** : Parce qu'en observant le dimanche, ils reconnaissent le pouvoir de l'Église d'ordonner des fêtes et de les commander sous le péché, et en n'observant pas le repos (des fêtes) qu'elle a ordonné, de nouveau ils nient en fait le même pouvoir ». *Révérend Henry Tuberville, D.D (R.C.), An Abridgment of the Christian Doctrine P.58)*

### Comment un Protestant répondra t-il à ce défi ?

« Vous me direz que ce samedi était le sabbat des Juifs, mais le sabbat chrétien a été changé au dimanche ! Mais par qui ? Qui a l'autorité de changer un commandement exprimé par le Dieu Tout Puissant ? Lorsque Dieu a parlé en disant : « Tu garderas saint le septième jour », « qui pourrait oser dire : Non. Tu peux travailler et faire toute sorte d'entreprise mondaine le septième jour ». Mais tu garderas saint le premier jour à la place ? C'est une question très importante à laquelle je ne sais pas comment vous pouvez répondre.

« Vous êtes un Protestant, et vous professer aller par la Bible et la Bible seule, et pourtant sur un sujet aussi important que l'observation d'un jour sur les sept comme étant

un jour saint, vous allez contre le trait clair de la lettre de la Bible et placez un autre jour à la place de ce jour que la Bible a ordonné. Le commandement de garder saint le septième jour est l'un des dix commandements. Vous croyez que les neuf autres sont toujours en vigueur. Qui vous a donné l'autorité de piétiner le quatrième ? Si vous êtes cohérent avec vos propres principes, si vous suivez réellement la Bible et la Bible seule, vous devez être capable de produire une portion du Nouveau Testament dans lequel ce quatrième commandement est expressément modifié ». *Library of Christian Doctrine : Why don't you keep holy the sabbath day ? (R.C.) PP.3-4.*

Ces déclarations reconnues de sources catholiques sont suffisantes pour prouver le point fait, que l'Église Catholique Romaine non seulement affirme avoir changé la loi de Dieu au sujet du commandement du sabbat, mais est fière de l'avoir fait, et déclare que cela a été fait par l'autorité divine. L'Église reproche aux Protestants de garder le premier jour de la semaine pour lequel il n'existe aucune autorité scripturaire mais seulement l'édit de l'Église Catholique, tandis que les Protestants prétendent accepter la Bible et la Bible seule.

## LES DÉCLARATIONS PROTESTANTS

A ce stade il pourrait être intéressant d'écouter ce que les dénominations protestantes ont à dire sur cette question. Reconnaisent-elles la situation telle que présentée par l'Église Catholique Romaine ? Connaissent-elles les affirmations faites et les reconnaissent-elles ? Dès la Réforme protestante, ceci a été incorporé dans la Confession d'Augsbourg :

« Ils (les Catholiques) allèguent que le sabbat a été changé au dimanche, le jour du Seigneur, contrairement au décalogue, tel qu'il apparaît ; il y a-t-il un quelconque exemple aussi vanté du changement du jour du sabbat. Grande, disent-ils, est la puissance et l'autorité de l'Église, depuis qu'elle a renoncé à l'un des dix commandements ». **Augsburg Confession, Art. 28.**

Nous allons maintenant ajouter des citations d'écrivains qui appartiennent aux différentes dénominations. Ils présentent tous le même témoignage.

« Il est assez clair que, nous pouvons passer le dimanche rigidement ou avec dévotion, nous observons le sabbat... Le sabbat a été fondé sur un commandement particulier et divin. Nous ne pouvons plaider aucun commandement sur l'obligation d'observer le



dimanche... Il n'existe aucune phrase dans le Nouveau Testament pour suggérer que nous encourions une quelconque peine en violant la sainteté supposé du dimanche ». **R.W. Dale, M.A. (Congregationalist), The Ten Commandments (1871) pp. 106-107.**

« Il n'existe aucun mot, aucune allusion dans le Nouveau Testament sur l'abstention du travail le dimanche... Dans le repos du dimanche aucune loi divine n'entre... L'observation du « mercredi des cendres » ou du « carême » est debout exactement sur le même pied que celui de l'observation du dimanche ». **Cannon Eyton (Church Of England), The Ten Commandments (1894), PP. 62, 63, 65.**

« Et où nous dit-on dans les Ecritures que nous devons garder le premier jour ? Il nous est demandé de garder le septième jour, mais nulle part il nous est ordonné d'observer le premier jour... La raison pour laquelle nous gardons saint le premier jour de la semaine au lieu du septième jour est la même raison pour lesquelles nous observons plusieurs autres choses,

non pas à cause de la Bible, mais parce que l'Église, l'a prescrit ». **Révérénd Isaac Williams, B.D. (Church of England), Plain Sermons on the Catechism (1882), vol 1, PP. 334, 336.**

« Il est impossible d'extorquer un tel sens des paroles du commandement, voyant la raison pour laquelle le commandement en lui-même avait été donné à l'origine, à savoir, comme un mémorial du repos de Dieu à la création du monde. Il ne peut être transféré du septième jour au premier jour. N'importe quel nouveau commandement ne peut non plus être substitué à sa place, la résurrection de notre Seigneur ou autre chose, sans la sanction d'un divin commandement ». « **The Christian Doctrine, book 2 chap 7, In prose Works of John Milton (1853), vol 5 p. 70.**

« Car si nous devons par l'évangile réguler le moment de notre adoration publique par les prescriptions du décalogue, il serait beaucoup plus sûr d'observer le septième jour, selon le commandement explicite de Dieu, que sur l'autorité de simples



LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE MARANATHA, présentent chaque matin des méditations vidéo sur les écrits de la sœur Ellen White.

## LES DÉCLARATIONS PROTESTANTS (SUITE)

conjectures humaines pour adopter le premier jour ». *John Milton, A Treatise on Christian Doctrine, cited in Robert Cox, The Literature Of The Sabbath Question (1865), vol 2, p. 54.*

« Je conçois que la célébration de cette fête (Pâque) a été instituée par la même autorité qui a changé le sabbat Juif au jour du Seigneur ou dimanche, car on ne pourra pas trouver dans les écritures l'endroit où le samedi a été libéré de l'observation, ou changé au dimanche. Par conséquent, ce doit être l'autorité de l'Église qui le modifia et institua l'autre. Ainsi mon opinion est, que ceux qui n'observeront pas cette fête (pâque) peuvent également retourner à l'observation du samedi, et refuser le dimanche hebdomadaire ». *Extract from the Query to the Parliament Commissioners by King Charles II, April 23, 1647; cited in Robert Cox, Sabbath Laws and Sabbath Duties (1853), p. 333.*

Ces témoignages s'accordent tous avec le fait qu'il n'existe aucune autorité scripturaire dans le changement du sabbat. Ils s'accordent aussi avec la Bible sur ce point, ainsi nous acceptons leur témoignage comme concluant.

## Nous aimerions prier pour toi

Le Seigneur, dans l'Évangile de Matthieu 7 :7, nous demande de lui présenter nos requêtes de prière. Lui qui lit dans les secrets saura nous répondre. As-tu un sujet pour lequel tu désires que nous prions pour toi ? en envoyant un mail au [priere@ministito.com](mailto:priere@ministito.com)

### LE MINISTÈRE DE TITO



[www.ministito.com](http://www.ministito.com)



[contact@ministito.com](mailto:contact@ministito.com)



Ministito



0041767418726



Ministito



Groupe de prière  
Groupe WhatsApp

## Demandez un Étude Biblique

Envie d'en savoir plus sur la Bible ? Désirez-vous recevoir des études bibliques ? Voulez-vous connaître les différentes activités de nos partenaires ? Demandez le contact d'un membre de nos ministères en envoyant un mail au [contact@ministito.com](mailto:contact@ministito.com), et un membre de notre grande famille de votre région vous contactera.